Une image contenant personne, femme

Description générée automatiquement

**Les mots ont un sens et le mot travail en a beaucoup. Beaucoup trop, constate la sociologue Marie-Anne Dujarier dans son dernier livre Troubles dans le travail. Sociologie d’une catégorie de pensée (PUF, 2021). Confusion entre travail et emploi, interprétations différentes de ce que le travail recouvre : un gagne-pain, une activité utile, un effort, un statut social… ?**

**Or, les enjeux sont tellement colossaux dans notre vie subjective et politique que nous gagnerions à définir de quoi nous parlons, avance Marie-Anne Dujarier. Professeure à l’université Paris Diderot et membre du Laboratoire du changement social et politique (LCSP), elle a précédemment publié Le management désincarné (La Découverte).**

***Pourquoi ce livre et pourquoi maintenant ?***

Ce livre a pour point de départ la publication il y a quinze ans d’un précédent ouvrage que j’ai écrit, [Le travail du consommateur](https://www.editionsladecouverte.fr/le_travail_du_consommateur-9782707179074). A l’époque, certains collègues m’avaient interrogée : « Peut-on parler de travail dans ce cas-là ? » Cette question renvoie à ce qu’on appelle « travail ». Dans le champ de la recherche, nous disposons déjà de très beaux livres sur l’histoire du concept de travail, que ce soit en philosophie, en économie, en psychologie, et plus rarement en sociologie.

Nous savons que le concept de travail est très récent – il date de l’invention des sciences, à l’âge moderne, aux XVe-XVIe siècles – et très polysémique, d’une discipline à l’autre. Chez les économistes, qui confondent travail et emploi, le concept n’a rien à voir avec ce qu’il est pour les psychanalystes. Il est aussi polysémique au sein d’une même discipline : en philosophie, le « travail » tel que l’entend Friedrich Hegel n’est pas celui de Hannah Arendt.

Enfin, chez un même auteur, le sens peut aussi changer, comme chez Marx, Freud ou Nietzsche. Le premier, Marx, parle du travail comme activité, comme « faire au monde », en soulignant l’importance que cela a pour l’être humain ; il se fait alors le défenseur du travail. Dans d’autres écrits en revanche, il emploie le mot en référence au travail salarié de son époque, qui se présente sous une face terrible, et en appelle à supprimer le travail. Il parle en réalité du salariat. Il n’y a pas là de contradiction, mais l’usage d’un même mot pour désigner des réalités différentes.

Cette polysémie du concept de travail est bien connue dans le champ scientifique. Mais un concept n’est pas une catégorie de pensée. Lorsque nous parlons du « travail », il ne s’agit pas uniquement d’un débat conceptuel mais cela implique des usages sociaux. Peut-on parler de travail gratuit ? de travail du consommateur ? de *digital labor*? de travail du patient ? de travail émotionnel ? Quel usage faisons-nous de ce mot dans le champ social ? C’est le point de départ de ma réflexion.

***Comment fait-on la sociologie d’une catégorie de pensée ? Sur quelles sources vous êtes-vous appuyée ?***

J’ai regardé trois usages sociaux. L’usage vernaculaire, d’abord, tel qu’il apparaît dans le dictionnaire. J’en ai consulté une vingtaine, écrits depuis le XIe siècle. Les théories scientifiques, ensuite, l’économie, la philosophie, la psychanalyse, les sciences physiques. Et, enfin, les institutions dites « du travail », comme le « droit du travail », la « médecine du travail ». Les usages institutionnels apparaissent assez récemment, aux XVIe-XVIIe siècles, mais l’institutionnalisation n’est pleinement effective qu’avec le droit du travail et l’élaboration d’un code du travail au début du XXe siècle.

C’est une tâche titanesque qui m’a demandé beaucoup de temps. Le mot « travail » est réellement ubiquitaire, surtout à partir du XIXe siècle. C’est un mot couteau suisse, pourrait-on dire. Malgré l’ampleur de la tâche, j’ai néanmoins essayé de cerner les usages sociaux d’un mot qui semble échapper à toute tentative de définition. Et, précision importante, je ne propose pas une définition du mot « travail ». Je me suis attachée à repérer les débats sociaux autour de ce mot, ce qui est très différent.

***Sans proposer une définition, vous dégagez néanmoins trois significations du terme, relativement stables dans le temps. Quelles sont-elles ?***

Le mot apparaît assez tôt dans l’ancien français au XIe siècle. Il désigne la peine ou l’effort qu’on se donne pour accomplir quelque chose, sans que cela implique nécessairement une souffrance. Il fait notamment référence à l’accouchement, comme dans l’expression « salle de travail ». Mais l’accouchement est une métaphore de cette première signification.

C’est seulement au XIXe siècle que le travail désigne l’emploi. Au siècle suivant, la principale forme d’emploi devient le salariat, et le mot travail devient presque synonyme de salariat

Cela renvoie à ce qu’on s’est mis à appeler au XXe siècle dans l’ergonomie, l’activité. En 1955, les ergonomes ont distingué la tâche, qui désigne le travail prescrit, ce qu’on nous demande de faire, de l’activité, qui fait référence à toute la peine qu’on se donne pour réaliser cette tâche, et qui n’est pas visible à l’œil nu. L’activité déborde toujours la tâche. Et si on ne se donne pas cette peine, rien ne se passe. Pour le dire autrement, il faut toujours être plus intelligent que la prescription. D’ailleurs, lorsqu’on refuse d’y mettre du sien – on parle alors de « grève du zèle » –, plus rien ne fonctionne.

Au XIVesiècle apparaît une deuxième signification. Le mot « travail » signifie le résultat de cette activité, l’ouvrage obtenu.

Puis apparaît progressivement l’idée de gagne-pain, associée au travail. C’est seulement au XIXe siècle que le travail désigne l’emploi. Au siècle suivant, la principale forme d’emploi devient le salariat, et le mot travail devient presque synonyme de salariat.

Ces trois significations peuvent se combiner par deux ou se cumuler toutes les trois ensemble. On obtient donc sept significations possibles du mot « travail », sept usages sociaux ordinaires. Par exemple, lorsque vous dites « j’adore mon travail » ou « je déteste mon travail », de quoi parlez-vous ? De l’activité avec la socialisation qu’elle comporte ? du fait de réaliser quelque chose d’utile ou au contraire de nocif ? ou des bonnes ou mauvaises conditions d’emploi que vous avez ? Ce n’est pas clair.

***Cette polysémie se retrouve dans le champ scientifique, vous l’avez évoqué. Qu’en est-il du champ institutionnel ?***

Les usages du mot sont très restreints. Le mot est massivement utilisé pour parler de l’emploi, à l’instar de ce que fait la science économique. Le ministère du Travail est en réalité un ministère de l’Emploi. Il ne s’occupe ni du travail psychique, ni du travail parental, ni du *care*. Le droit du travail est un droit du salariat.

Dire tout cela, c’est à la fois peu, car on le savait déjà, et beaucoup. Il ne s’agit en effet pas seulement de dire que le mot porte à confusion dans le champ intellectuel, sur le plan conceptuel, mais aussi que le quiproquo social est sans cesse possible quand on parle du travail. Ce mot outille notre pensée, nos choix politiques et nos débats enflammés sur cette question. Il est sans cesse convoqué.

***Vous revenez sur l’étymologie attribuée au mot « travail », l’instrument de torture qu’est le tripalium, pour la mettre à distance. Quelle en serait l’étymologie ?***

Je ne suis pas étymologiste. Je rapporte donc simplement les débats qui ont lieu dans cette discipline. On entend en effet souvent dire que « travail » vient de « tripalium » et renvoie à l’univers de la torture. Mais le tripalium, qui est un siège à trois pieds, désigne plutôt un instrument où on plaçait l’animal. Si torture il y a, elle est exercée par un homme sur un animal.

Les étymologistes s’interrogent sur la façon dont tripalium aurait donné « travail » et le passage d’un mot à l’autre n’a rien d’évident. Ils formulent deux autres hypothèses. Le trabs d’une part, une poutre utilisée par le maréchal-ferrant pour soigner ou ferrer les vaches ou les chevaux. On n’est pas très loin ici du tripalium dans l’usage de l’instrument. Le trabs renverrait à un dispositif qui contient l’animal pendant qu’on le soigne, un outil très banal dont l’homme se sert lorsqu’il s’occupe d’un animal, sans nécessairement le maltraiter.

L’autre piste étymologique, avec le tra qu’on retrouve dans *travel* ou le préfixe trans-, à travers, évoque le fait d’avancer en dépassant des obstacles. Cela nous ramène à la signification donnée à partir de l’ancien français, se colleter à quelque chose qui résiste et qu’on arrive à dépasser.

***Votre livre s’intitule « Troubles dans le travail ». La polysémie des usages sociaux n’est pas nouvelle. Mais depuis une quarantaine d’années, elle ressort avec plus de force, suggérez-vous. A la faveur de quoi ? Quels sont les troubles dont vous parlez ?***

Il a pu régner une sorte d’évidence durant la période fordiste où les trois significations que j’ai mentionnées se cumulaient. Le travail semblait désigner une activité parfois difficile à réaliser, qui produit des choses utiles et qui est rémunérée dans le cadre d’un emploi qui offre une protection sociale. Être ouvrier chez Renault dans les années 1970 signifiait produire des voitures, un objet jugé utile, et permettait de gagner sa vie, même petitement. Il y a donc eu un moment historique où les trois significations (activité, production utile, emploi rémunéré) se sont superposées.

Du fait de l’enjeu écologique, il y a beaucoup d’emplois où les gens doutent de l’utilité de ce qu’ils produisent et de la pertinence de détruire ce qu’ils détruisent pour produire

La thèse que je défends dans le livre est que nous sommes peut-être à un moment où cette évidence éclate du fait de la transformation empirique de la société. Du fait de l’enjeu écologique, il y a beaucoup d’emplois où les gens doutent de l’utilité de ce qu’ils produisent et de la pertinence de détruire ce qu’ils détruisent pour produire. De même, dans certaines professions, comme celle d’infirmier, on entend des témoignages : « C’est n’importe quoi ! Je suis contrainte de maltraiter mes patients, ce n’est pas du travail. »

Six faits sociaux viennent troubler la catégorie « travail ». Sans être tous nécessairement récents, il me semble qu’ils ont pris une acuité particulière ces dernières décennies et que le trouble ressort aujourd’hui avec force.

Il est d’abord possible d’être conscient de ne pas travailler, bien qu’on ait un emploi rémunéré, c’est-à-dire avoir un emploi sans se sentir utile et productif. C’est l’exemple que j’évoquais de ces emplois où l’on détruit le monde vivable tel que nous le connaissons. Cela soulève une question : peut-on continuer à appeler « travail » des activités employées qui détruisent le monde ? Si oui, cela change la définition du travail. Si l’on conserve l’idée d’une utilité sociale du travail, il faut peut-être deux codes du travail, l’un pour le travail utile, l’autre pour le travail destructif.

***A l’inverse, il arrive bien souvent que l’on travaille sans être rémunéré. De quelles situations s’agit-il ?***

C’est le deuxième grand fait social, lorsque le travail désigne tout ce qui est utile et même vital, tout en étant hors emploi. Ce champ est plus connu et plus ancien, c’est celui du travail domestique et parental, plus généralement du *care*, dans lequel on peut aussi mettre le bénévolat. Toutes ces pratiques sont jugées utiles par celles et ceux qui les exercent, elles demandent de la peine, mais ne sont pas rémunérées.

Cela pose la question du statut social de l’autoproduction. L’autoproduction a dominé l’histoire humaine et a disparu avec l’invention du salariat. Elle est devenue l’envers du salariat, mais revient aujourd’hui par la fenêtre, par l’intermédiaire de toutes celles et ceux qui veulent échapper à l’emploi. L’autoproduction est-elle du travail ou pas ? Les réponses à cette question sont conflictuelles dans la société. Celles et ceux qui cultivent leur jardin en permaculture estimeront que cela leur demande du travail. Les inclut-on dans les institutions du travail, la Sécurité sociale, les Urssaf ? Aujourd’hui, ce n’est pas le cas.

Si c’est du travail, il faut le rémunérer ? Est-ce ce que nous voulons ? Là encore, les réponses sont conflictuelles. La rémunération consisterait aussi à entériner un rapport marchand à l’activité, que rejettent certains de ces acteurs et actrices qui reviennent à l’autoproduction.

L’activité des autres vivants peut aussi entrer dans cette catégorie. Nous utilisons massivement les animaux, les plantes et les cellules pour notre subsistance, nous les exploitons au-delà du temps qui leur serait nécessaire pour se reproduire. Littéralement, nous employons des veaux, des vaches, des arbres, pour notre subsistance, nous employons les végétaux pour leur activité pour leur photosynthèse, sans que cet emploi ne fasse l’objet d’un code du travail, sans que nous ayons de responsabilités.

Or, ce n’est pas un emploi au sens institutionnel, cet emploi est hors reconnaissance institutionnelle. Les animaux et les plantes ne sont pas des choses, mais des vivants. Ils ont une activité bien qu’elle soit différente de la nôtre. Certains de mes collègues, comme Jocelyne Porcher, parle de « travail animal ». Peut-on parler de travail animal ? de travail à propos de l’activité domestique ? On ne s’entend pas sur l’usage du mot « travail ».

***On peut aussi être rémunéré sans travailler. Qu’est-ce que cela recouvre ?***

Il y a – troisième fait social – un continent de revenus obtenus sans rien faire. On le sait depuis trente ans : la rémunération du capital est plus importante que celle du travail. Grâce au système de redistribution, en France notamment, un tiers des revenus sont liés à la redistribution par la Sécurité sociale ou l’assistance étatique. On peut avoir un gagne-pain sans « rien faire ». Ce système délie travail et gagne-pain. La proposition de revenu universel vient questionner ce lien.

Dans notre société, l’évidence selon laquelle pour gagner sa vie, il faut travailler, n’est plus si claire

La placardisation, les emplois fictifs, les arrêts de travail, ou encore le fait de payer quelqu’un pour qu’il quitte son emploi, par le recours aux dispositifs de départ volontaire, départ anticipé à la retraite ou licenciement, relèvent aussi d’une logique où rémunération et travail sont disjoints. Dans notre société, l’évidence selon laquelle pour gagner sa vie, il faut travailler, n’est plus si claire.

***Le trouble gît au cœur même du salariat, sur les contours du temps de travail et du travail salarié. De quoi s’agit-il ?***

Il y a une guérilla permanente pour savoir ce qu’on compte comme du travail. Une heure supplémentaire non rémunérée, est-ce du travail ? Les déplacements qu’exige la tâche, est-ce du travail ? Les journalistes pigistes qui accomplissent des tâches administratives pour être rémunérés ou prospectent pour proposer des articles, est-ce du travail ? Toutes les tâches bureaucratiques de plus en plus exigées en plus pour justifier de son activité, sans que cela relève du cœur de métier, doit-on les considérer comme du travail ? Ou en télétravail, l’activité déployée pour comprendre le fonctionnement d’un logiciel ?

A cela s’ajoute tout ce que l’employeur ne compte pas comme travail et qui est fondamental dans la vraie vie des salariés, les moments d’échanges informels. « Et toi, tu fais comment dans cette situation ? » Est-ce que parler de son travail, c’est du travail ? Tout ce qui relève des tensions éthiques et morales que soulève l’activité, qu’on ramène à la maison, dont on inonde nos proches, auquel on pense la nuit, est-ce du travail ?

Enfin, la simulation des émotions, du bonheur, de tout ce qu’on ne fait pas dans son travail mais à quoi on aspire, est-ce du travail ? Renoncer à son désir demande beaucoup de travail psychique, pourrait-on dire. Lorsque je vois le psy pour lui dire que je suis malheureux au travail parce que j’aurais voulu être astronaute et que je suis comptable, est-ce du travail ? Ce n’est pas considéré par les institutions comme du travail, et pourtant, c’est indispensable pour que le travail dans l’emploi rémunéré ait lieu.

***Paradoxalement, nous vivons dans une société qui valorise le travail, sans être d’accord sur ce qu’elle met derrière ce mot, alors même que la perspective du plein-emploi tel qu’on l’a connu a disparu de l’horizon depuis longtemps. Qu’est-ce que cela produit ?***

C’est ce que je nomme l’hypocrisie de la norme salariale qui induit des pratiques sociales pour se faire employer. Ce cinquième trouble dans le travail tient au fait qu’avoir un emploi est une norme à la fois matérielle, existentielle, identitaire et sociale. On est enjoint d’avoir un emploi pour se définir, comme l’illustre cette question bien connue « Et toi, tu fais quoi dans la vie ? », à laquelle la réponse attendue a trait à l’emploi qu’on exerce ou a exercé.

L’hypocrisie de la norme salariale induit des pratiques sociales pour se faire employer. Ce cinquième trouble dans le travail tient au fait qu’avoir un emploi est une norme à la fois matérielle, existentielle, identitaire et sociale

Or, nous vivons avec un chômage de masse croisant depuis quarante ans. On pose donc une norme sociale qui n’est pas atteignable pour un grand nombre de gens. Se déploient dès lors des pratiques au seuil de l’emploi pour se faire employer. Par exemple se former dans l’idée d’avoir un emploi, est-ce du travail ? Les polytechniciens et les normaliens sont salariés, pas les autres étudiants. Et si vous reprenez vos études en formation continue, vous pouvez garder votre statut d’emploi. Ce n’est pas clair. Relèvent aussi de cette catégorie le marketing de soi et le *hope labor*, c’est-à-dire ce qu’on fait pour montrer qu’on est fort, beau et sympathique afin d’être employé.

L’hypocrisie de la norme salariale a aussi pour conséquence que des femmes et hommes acceptent de travailler dans des conditions dégradées. On peut être salarié sans gagner de quoi vivre. Le déploiement des politiques publiques dites d’activation a aussi cet effet. Puisqu’il y a une norme d’emploi qui dit en substance « il faut faire quelque chose, être utile à la société pour avoir le droit de vivre », ceux qu’on appelle « les assistés » sont de plus en plus enjoints à donner une contrepartie, à faire quelque chose de contraint pour « avoir le droit » de toucher un peu d’argent.

Le déploiement de multiples statuts de travail pour les prisonniers, les personnes handicapées ou les compagnons d’Emmaüs, qui sont en réalité du sous-emploi, relève de la même logique. Ces personnes accomplissent le plus souvent des activités jugées utiles socialement mais qui dérogent au code du travail.

Les pratiques de travail informel, non déclaré ou illégal, comme la prostitution, interrogent aussi les frontières du travail.

***Le sixième trouble que vous pointez a trait au développement du recours au numérique et aux biotechnologies. Comment ces pratiques troublent-elles la catégorie de « travail » ?***

C’est ce que j’ai appelé les « nouveaux modèles économiques ». Il s’agit par exemple du *crowdsourcing*, soit la captation dans la foule de productions vendues sur un marché sans que son auteur ait un statut particulier, par exemple un journal qui préfère acheter la photo d’un amateur mieux placé dans l’événement plutôt que celle d’un photographe professionnel.

Les plates-formes d’intermédiation soulèvent aussi cette question. Ainsi des plates-formes de bricolage : un retraité très bricoleur qui réalise des petits travaux sans déclarer ses revenus à l’Etat ni acheter de matériel dédié, est-ce du travail ? Son usage social de la plate-forme diffère de celle d’un sans-papiers qui y voit un moyen de survie et cherche des clients pour en tirer un revenu.

La marchandisation de nos données en relève également. Lorsque vous postez une photo de votre enfant sur Facebook, s’agit-il d’un travail ? Les marxistes répondent « oui, car elle est source de profit pour la plate-forme ». Certains de mes collègues appellent cela le *digital labor*. Mais si l’on se réfère au Marx de [« l’abeille et l’architecte »](http://palimpsestes.fr/textes_philo/marx/travail.html), non, car il n’y a pas d’intention de travailler.

De la même façon, dans le biocapitalisme, les essais cliniques, les dons d’ovocytes, la gestation pour autrui doivent-ils donner lieu à un contrat de travail ? Faut-il changer le code du travail ? Car si l’on appelle « travail » ces activités, cela implique de les rattacher aux institutions du travail. C’est pourquoi je dis que le mot « travail » est un mot sentinelle. Il nous prévient que, lorsqu’on l’invoque, il y a derrière toutes les institutions du travail et ce qu’elles impliquent concrètement, une visite médicale, une déclaration de revenu, des impôts.

**En résumé, les philosophes et les économistes ne s’entendent pas sur le mot « travail », mais nous autres, dans notre vie quotidienne et nos discussions ordinaires, non plus.**

Exactement. Les incertitudes qu’il y a sur les usages sociaux révèlent une incertitude sur le périmètre des institutions du travail. Les catégories de pensée sont aussi des catégories de la pratique. Face à ces situations troubles, il convient soit d’adapter le code du travail à ces nouvelles pratiques, soit de décider de les en exclure pour de bon. Mais il n’y a aujourd’hui pas de coïncidence entre ces pratiques et nos institutions.

Lorsqu’Emmanuel Macron dit que nous sommes dans une société du travail, je ne sais pas ce qu’il veut dire. Veut-il dire une société du salariat ? Mais quid du développement des plates-formes comme Uber ? Une société de l’activité utile ? Mais la crise écologique bat cette interprétation en brèche. Une société qui aime à entretenir un certain rapport à la pénibilité et à l’effort ? Les débats sur la « valeur travail » sont innombrables. Ils sont d’ordre moral, scientifique, politique. Et on parle régulièrement de « l’avenir du travail » pour désigner en réalité le salariat.

***Vous proposez en conclusion de « déplier le mot pour outiller autrement la pensée et l’action ». Que voulez-vous dire ?***

Lorsqu’on dit « travail », on ne sait pas de quoi on parle. Or, les enjeux sont colossaux. Que faire alors ? Supprimer le mot n’aurait aucun sens. Ce qui en a davantage, à mon sens, tant ce mot est important dans notre vie subjective et politique, c’est de prendre la peine, dans une discussion scientifique, politique ou un débat avec soi-même, de se demander de quoi l’on parle.

Supprimer le mot travail n’aurait aucun sens. Ce qui en a davantage, à mon sens, c’est de prendre la peine, dans une discussion scientifique, politique ou un débat avec soi-même, de se demander de quoi l’on parle

Quelle est l’activité ? la socialisation que cette activité propose ? Cela produit-il quelque chose que je juge utile ? Quel est le statut d’emploi ? Bref, de regarder les différentes significations derrière le mot « travail » et d’échanger avec ces mots-là plutôt qu’avec celui qui prête à confusion. C’est aussi vrai d’ailleurs du mot « emploi ». Désigne-t-on un rapport de subordination ? une rémunération ? une protection sociale ? Ce n’est pas clair.

***La même confusion règne-t-elle dans les autres langues ? Et le travail peut-il y être décrit comme une catégorie de pensée, comme vous le faites pour la France ?***

Je n’ai pas étudié le mot « travail » dans le monde entier ni dans toutes les langues. Si mes collègues chinois, polonais ou quechua veulent le faire, ce serait une excellente nouvelle ! C’est un mot dont l’usage se généralise avec le capitalisme, donc dans les pays capitalistes.

On ne le retrouve pas avec la même ubiquité dans les sociétés précapitalistes ou non capitalistes qui pensent séparément l’effort, l’activité utile et belle et les rapports sociaux. Nous serions mieux équipés intellectuellement à nommer les choses précisément.

*Propos recueillis par Céline Mouzon, Alternatives économiques*

Troubles dans le travail. Sociologie d’une catégorie de pensée, par Marie-Anne Dujarier, PUF, 2021, 352 pages, 22 euros.

Une image contenant texte

Description générée automatiquement